



Bonny David

L'Etat de Fribourg roule avec un véhicule immatriculé à Appenzell Rhodes-Intérieures (AI) !

Cosignataires : 0	Date de dépôt : 19.07.22	<u>CHA/DIME/DEEF/DFIN/DIAF/DSAS/DSJS/DFAC</u>
-------------------	--------------------------	---

Dépôt

Il y a quelque temps cette année, un Fribourgeois a croisé, dans l'agglomération de la Ville, un véhicule de l'Etat de Fribourg (modèle VW) avec la mention « Courrier/Postdienst » sur la porte latérale avant. Il a constaté avec surprise que ce véhicule portait une plaque d'immatriculation du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures (AI).

Questions :

1. Quelles sont les raisons d'une telle immatriculation pour un véhicule de l'Etat de Fribourg ?
2. Est-ce qu'il existe actuellement d'autres véhicules à l'Etat avec une autre immatriculation que celle du canton de Fribourg ? Si oui, de quel-s canton-s et pour quelles raisons ?
3. Combien de véhicules possède l'Etat de Fribourg ?
4. Le 28 novembre 2016, le Conseil d'Etat répondait favorablement par une suite directe au postulat 2016-GC-107 (David Bonny/René Thomet. Des véhicules avec batterie électrique et pile à combustible à hydrogène pour le parc automobile de l'Etat). 6 ans plus tard, quel est le bilan : combien de véhicules avec batterie électrique et pile à combustible à hydrogène complètent le parc automobile de l'Etat de Fribourg ?